

Délibération portant autorisation accordée à M. L. Moire -  
à faire dresser plan et devis d'une maison d'école -

Séance Extraordinaire du 9 Juillet 1876.

Le sixième cent sixième seize - c'est-à-dire le neuvième de juillet - à huit heures de  
matin - Le conseil municipal de la commune de Combiers réuni en session extraordinaire  
sous la présidence de Monsieur L. Moire - à l'effet de délibérer sur la construction  
d'une maison d'école conformément aux instructions de M. le Préfet en date du  
26 Juin dernier.

Avant présente M. M. Janet de Lafonts - Binica père, Bourge  
Léonard, Daland Jean, Chouas Sirot, David Martial, David Louis - Chevri aîné  
et Derici Jean pour main président.

M. L. Moire expose au conseil - La circulaire de M. le  
Préfet relative à la construction de maisons d'école et invite le conseil -  
qui se trouve en majorité à délibérer sur ce sujet -

Le Conseil : Après en avoir délibéré  
à l'unanimité - autorise M. L. Moire - à faire dresser  
les plans et devis nécessaires à la construction d'une maison d'école -  
et charge de ce travail M. Guilard Architecte à Combiers -

Delivré en Mairie de Combiers Le jour sous et au

Présents : Binica Sr. Bourge Arrot Marteau  
Je Lafonts, David Daland Binica Derici